



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# La note d'information de l'académie de Nice

## Les personnels de l'Académie de Nice

Avril  
2013

N° 2

Comparaisons académiques et nationales 2012

29 862 personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, sont recensés en 2012 dans le secteur public de l'académie de Nice, dont 6 613 personnels non enseignants, 9 691 enseignants du 1<sup>er</sup> degré, 11 990 enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, 1 568 enseignants de l'enseignement supérieur .

Secteur public	ACADEME		France	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %
<b>ENSEIGNANTS</b>	<b>23 249</b>	<b>77,9</b>	<b>782 944</b>	<b>76,0</b>
Enseignants 1er degré	9 691	32,5	325 441	31,6
Enseignants 2nd degré	11 990	40,2	387 184	37,6
Enseignants Supérieur	1 568	5,3	70 319	6,8
<b>NON ENSEIGNANTS</b>	<b>6 613</b>	<b>22,1</b>	<b>247 523</b>	<b>24,0</b>
<b>TOUTS PERSONNELS</b>	<b>29 862</b>	<b>100,0</b>	<b>1 030 467</b>	<b>100,0</b>

☞ Des personnels non enseignants moins présents mais plus qualifiés parmi les titulaires qu'au niveau national.

☞ Un recours au temps partiel pour près d'un personnel sur six, plus élevé chez les non enseignants.

☞ Des personnels non titulaires plus présents chez les personnels non enseignants.

☞ Féminisation des personnels majoritaire pour toutes les catégories, sauf chez les enseignants du supérieur et toujours plus importante qu'au niveau national.

☞ Age moyen des personnels : 42.9 ans, supérieur de 0,8 an à la moyenne nationale.

☞ Par rapport aux autres académies, l'académie de Nice se distingue par des personnels non enseignants dont l'âge moyen est relativement élevé, avec une plus forte féminisation ainsi qu'une présence importante de non titulaires et de temps partiel.

☞ Par rapport aux autres académies, l'académie de Nice se situe, pour les personnels enseignants dont l'âge moyen est également relativement élevé, dans une position moyenne pour le recours au temps partiel et pour la présence d'enseignants non titulaires.



## Les catégories de personnels

☞ moins de personnels non enseignants que la représentativité nationale, mais parmi les titulaires plus de catégorie A et B qu'au niveau national

☞ une majorité de professeurs des écoles dans le 1er degré, et de certifiés et assimilés, dans le 2nd degré

☞ moins de professeurs de LP qu'au niveau national, en cohérence avec l'offre de formation professionnelle

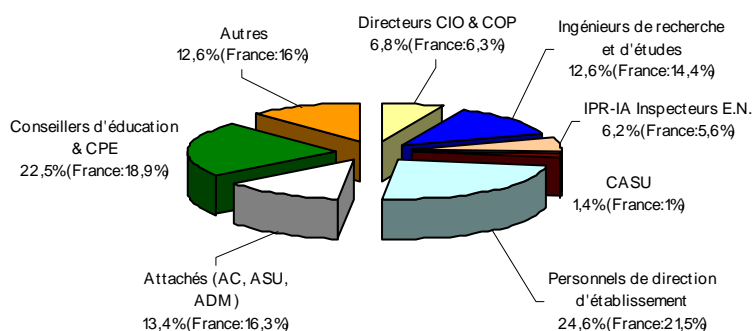
En 2012, les **personnels non enseignants** représentent 22.1 % des personnels de l'académie de Nice, soit une proportion inférieure à celle de la France Métropolitaine (24%).

Cependant, parmi les personnels non enseignant titulaires, les catégories A et B sont plus représentées qu'au niveau national.

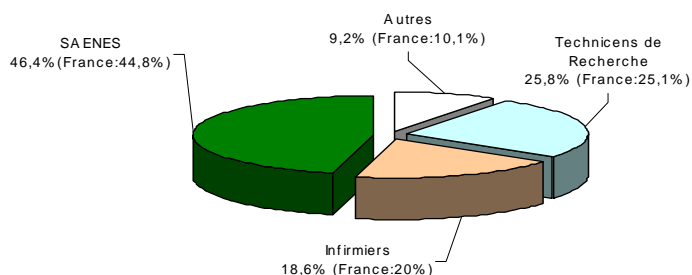
Répartition par catégorie	2012	
	Académie	France
Catégorie A	39,7%	39,1%
Catégorie B	26,5%	25,0%
Catégorie C	33,8%	35,9%

### - Par rapport au niveau national :

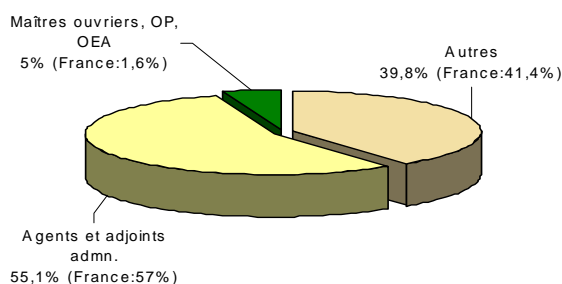
Moins d'attachés et d'ingénieurs de recherche et d'études, mais plus de personnels de direction, de conseillers d'éducation et CPE.



Plus de SAENES et de techniciens mais moins d'infirmiers .

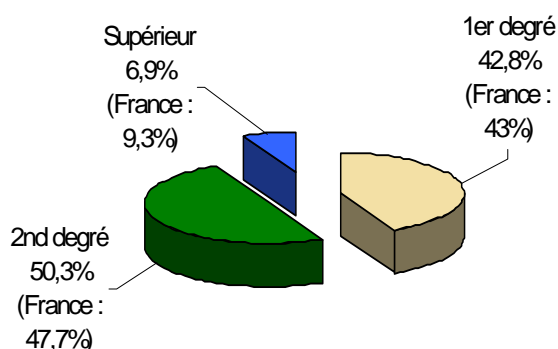


Moins d'agents et adjoints administratifs mais plus de personnels maîtres ouvriers, OP et OEA.



Les **personnels enseignants** dans l'académie de Nice (tous établissements d'enseignement confondus, Primaire, Secondaire, Supérieur et Autres enseignants) représentent **77.9%** de l'ensemble des personnels en 2012 pour 76% en France.

**Les enseignants se répartissent comme suit :** Dans le **1<sup>er</sup> degré**, les professeurs des écoles, en constante progression, sont majoritaires avec 95.7% des effectifs par rapport aux instituteurs (4.3%). Cette tendance est encore plus forte au niveau national avec 97.5% de professeurs des écoles .



Dans le **2<sup>nd</sup> degré** (hors non titulaires), la répartition par corps reste stable. Les certifiés et assimilés sont majoritaires (68.8%), plus représentés qu'au niveau national (66.3%). Environ un enseignant sur 10 est agrégé ou chaire supérieure dans l'académie (13.8% pour 13.4% au niveau national). A l'inverse, les professeurs de L.P sont moins nombreux, corrélativement à l'offre de formation de la voie professionnelle (13.9% pour 16% au niveau national)

La part des AE, CE et PEGC est de 1.2% dans l'académie pour 1.6% au niveau France. Enfin, les professeurs des écoles et instituteurs qui exercent dans le second degré, y représentent 2.2% des enseignants (2.6% au niveau national).

## La gestion du temps partiel

↳ près d'une personne sur six en temps partiel,

↳ un recours au temps partiel plus important chez les personnels non enseignants du fait de la forte présence d'assistants d'éducation en majorité à temps partiel.

↳ un recours au temps partiel en moyenne plus important qu'au niveau national, en particulier chez ASSED et les enseignants du 1er degré.

% TEMPS PARTIEL	2012	
	Académie	France
<b>PERSONNEL NON ENSEIGNANTS</b>	34,8	29,3
Assed	70,8	62,1
Non enseignants hors assed	10,9	12,6
<b>ENSEIGNANTS</b>	10,5	10,7
Enseignants 1er degré	13,1	12,2
Enseignants 2nd degré	10,2	11,0
Enseignants Supérieur	3,4	1,6
<b>TOUS PERSONNELS</b>	<b>16,2</b>	<b>12,8</b>



## La note d'information de l'académie de Nice

Le recours au temps partiel concerne une personne sur trois chez **les personnels non enseignants**. Le taux académique de 34.8% se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale (29,3%) du fait essentiellement d'un recours au temps partiel particulièrement élevé chez les ASSED de l'académie.

Le recours au temps partiel chez **les personnels enseignants** concerne environ deux personnes sur dix.

La situation par niveau d'enseignement est relativement différenciée :

Le recours au temps partiel diminue à l'inverse du niveau d'enseignement : le taux est de 3.4% seulement pour les enseignants du supérieur.

Le recours au temps partiel est plus fréquent qu'au niveau national chez les enseignants du 1er degré et du supérieur à l'inverse des enseignants du 2nd degré.

Une légère disparité se retrouve entre les deux **départements** avec un recours au temps partiel moins fréquent dans les Alpes Maritimes (12.1%) que dans le Var (16.6%)

**En 2012, l'académie de Nice avec 34.8% de personnels non enseignants en temps partiel, se situe au 1<sup>ème</sup> rang de l'ensemble des académies.**

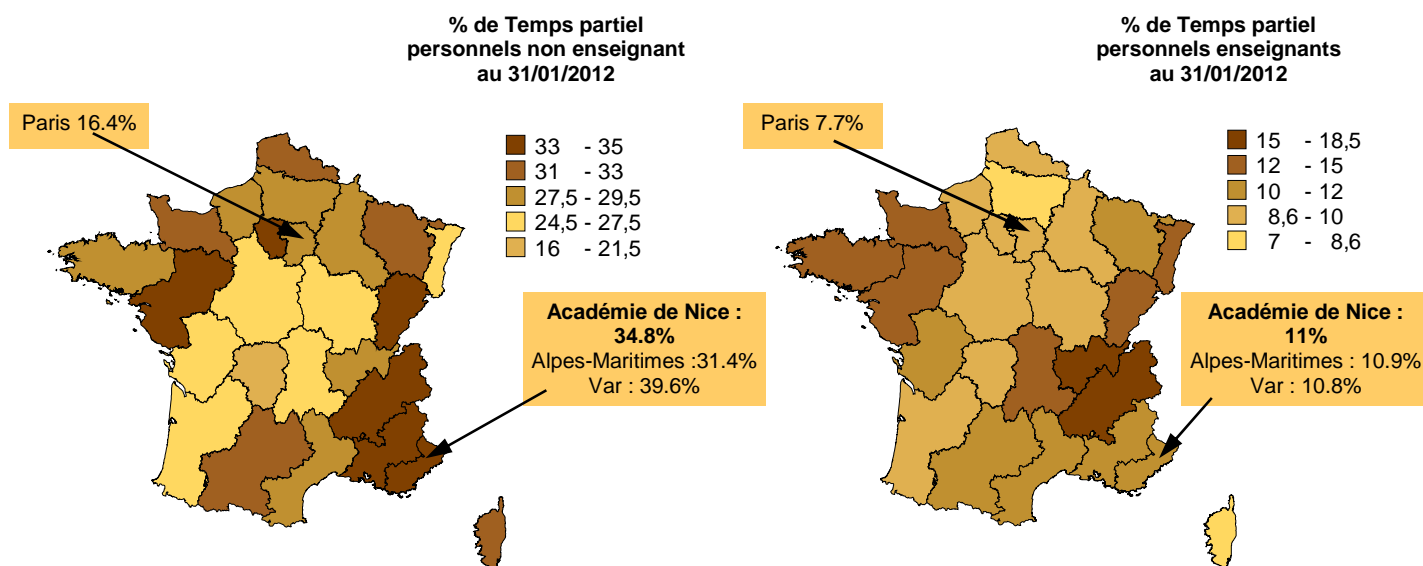
Les plus forts recours au temps partiel concernent les académies de Besançon, Grenoble, Aix-Marseille et Versailles, où près d'une personne sur 4 parmi les non-enseignants travaille à temps partiel.

Le taux le plus faible échoit à Paris avec 16.4% , ainsi qu'à l'académie de Limoges, où le taux est de 21.3%.

**En 2012, l'académie de Nice avec 10.4% de personnels enseignants en temps partiel, se situe au 15<sup>ème</sup> rang de l'ensemble des académies.**

Les plus forts recours au temps partiel se retrouvent dans les académies de Grenoble (18.2%), Lyon (15%), Besançon (14.3%), et Nantes (13.6%)

Les taux les plus faibles concernent, avec des taux inférieurs à 8%, les académies de Paris et d'Amiens.



## Les personnels non titulaires

*Forte proportion de personnels non titulaires due au nombre important d'assistants d'éducation, tous non titulaires.*

*Hormis les Assed, moins de non titulaires qu'au niveau national dans l'ensemble des personnels.*

% NON TITULAIRES	2012	
	Académie	France
<b>NON ENSEIGNANT</b>	<b>43</b>	<b>37,3</b>
ASSED	100	100
Personnels non enseignants hors ASSED	5,2	5,4
<b>ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRE</b>	<b>5,0</b>	<b>6,6</b>

En 2012, 43% des personnels non enseignants de l'académie de Nice sont non titulaires dont la majorité sont des assistants d'éducation.

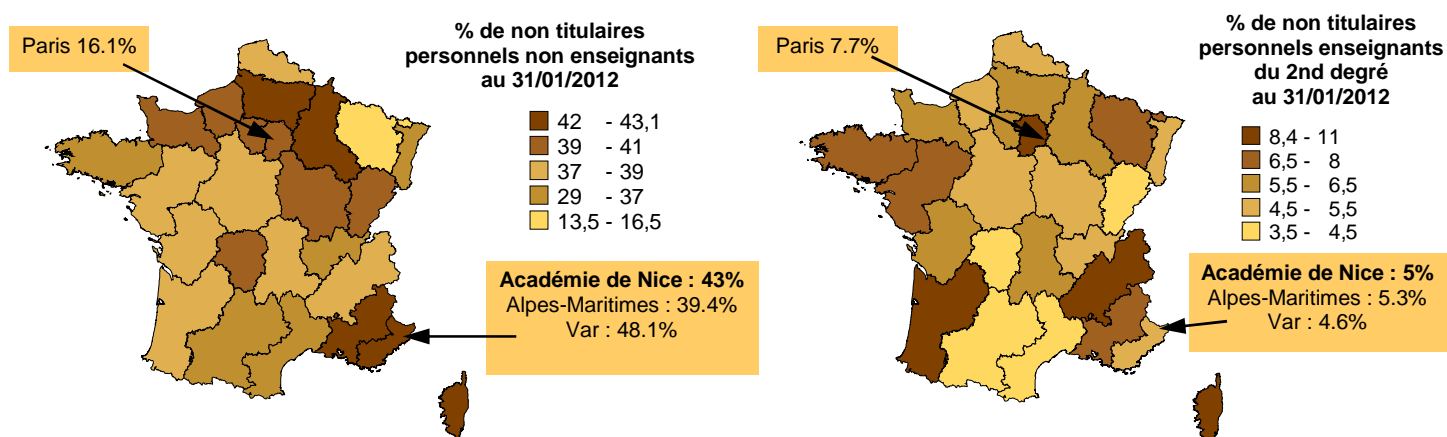
La présence de personnel non titulaire parmi les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré est plus limitée (5.0%).

### Par catégorie de personnels :

- chez les non enseignants, sont essentiellement concernés les assistants d'éducation (92.7%)
- chez enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, sont concernés les enseignants contractuels (88.5%) et les maîtres-auxiliaires (11.5%).

**Par département :** les non titulaires chez les personnels non enseignants sont nettement moins nombreux dans les Alpes Maritimes (39.4%) que dans le Var (48.1%). A l'inverse, les enseignants non titulaires du 2<sup>nd</sup> degré des Alpes Maritimes sont légèrement plus présents par rapport au Var : respectivement 5.3% et 4.6%.

**Par sexe,** les femmes représentent 74.7% des non titulaires chez les non enseignants et 62.5% chez les personnels non titulaires enseignants du 2<sup>nd</sup> degré. 69.6% des maîtres-auxiliaires et 61.6% des enseignants contractuels sont des femmes.



En 2012, avec un taux de 43% de personnels **non enseignants non titulaires**, l'académie de Nice se situe au **1<sup>ème</sup> rang** de l'ensemble des académies. Les plus forts taux concernent également Amiens (42.7%) et Reims (42.1). Les taux les plus faibles se situent dans les académies de Nancy-Metz (13.9%) et Paris (16.1%)

Pour les **enseignants du 2<sup>nd</sup> degré non titulaires**, Nice est au **20<sup>ème</sup> rang**. Les académies ayant le moins recours aux non titulaires sont celles de Besançon (3.8%), Toulouse (5%) et Montpellier (4.1%). Les plus forts taux concernent les académies de Corse (11%) et de Créteil (9.9%).

## La féminisation des personnels

☞ *majoritaire pour toutes les catégories de personnels, sauf chez les enseignants du supérieur.*

☞ *des taux de féminisation supérieurs aux niveaux nationaux.*

% DE FEMMES	2012		
	Académie	Effectif	France
<b>PERSONNEL NON ENSEIGNANT</b>	71,1	6613	69,7
<b>ENSEIGNANTS</b>	67,2	23249	65,8
Enseignants 1er degré	82,4	9691	81,6
Enseignants 2nd degré	58,9	11990	57,8
Enseignants Supérieur	36,5	1568	36,8
<b>TOUS PERSONNELS</b>	<b>68,1</b>	<b>29862</b>	<b>66,7</b>

**En 2012, les femmes sont toujours majoritaires avec un taux de présence de 68.1%.** Cette féminisation est plus forte qu'au niveau national. Cette spécificité académique concerne toutes les catégories de personnels, sauf les enseignants du supérieur pour lesquels la féminisation est similaire.

**Parmi les non enseignants,** la part du personnel féminin est de 71.1%, dépassant le taux national de 1.4 point.

Par fonction et catégorie, on observe les taux de féminisation suivants :

**Catégorie A :** Les fonctions les plus féminisées sont celles des médecins (94.3%), conseillers techniques des services sociaux (90.9%), bibliothécaires (85.7%) et à l'inverse les taux les plus bas concernent les fonctions d'ingénieurs de recherche (19.6%)

**Catégorie B :** Les fonctions les plus féminisées sont celles des assistants de service social (96.5%) et les Infirmiers (96.8%) et les moins féminisées celles de techniciens (50%)

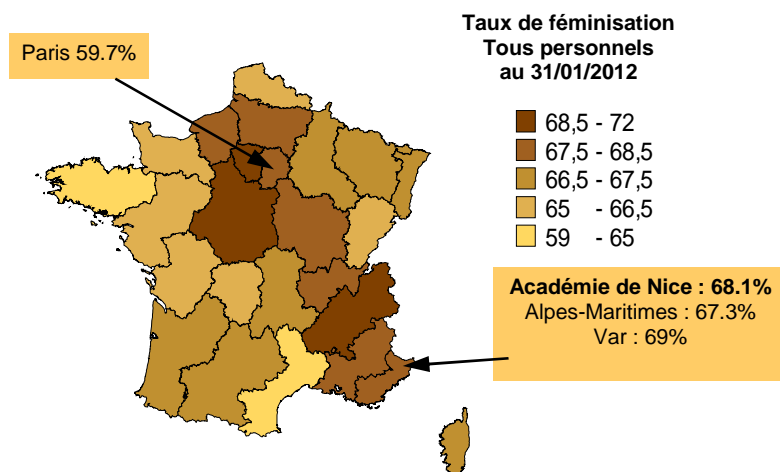
**Catégorie C :** Le personnel féminin est majoritaire dans toutes les fonctions de catégorie C. Les fonctions les plus féminisées sont celles des adjoints administratifs (91.2%)

**Parmi les enseignants,** les femmes sont majoritaires en établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré avec des taux de féminisation particulièrement élevés dans le 1er degré : 82.4% pour 58.9% dans le second degré. A l'inverse, les enseignants du supérieur sont en majorité des hommes (63.5%).

**En 2012,** la féminisation du personnel de l'Education Nationale de l'académie de Nice est toujours parmi les plus élevées par rapport aux autres académies, et située **Nice au 6<sup>ème</sup> rang.**

Les taux de féminisation les plus élevés concernent les académies de Versailles (71.7%) et de Grenoble (69.2%). Paris, avec la forte présence de l'enseignement supérieur est l'académie avec le taux le plus faible (59.7%).

**Le personnel féminin est majoritaire dans toutes les académies.**







## L'âge moyen des personnels

- ☞ léger rajeunissement avec un âge moyen de 42.9 ans
- ☞ un personnel plus âgé qu'au niveau national : écart de 0.8 an
- ☞ Nice fait partie des académies les plus âgées pour les personnels non enseignants

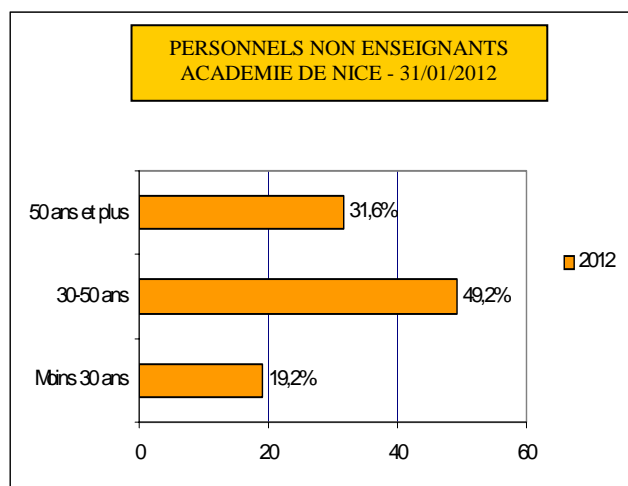
L'âge moyen des personnels de l'académie diminue de 43.3 à 42.9 ans en 2012 ainsi que la moyenne nationale qui passe de 42.7 à 42.1 ans.

Le personnel du département du Var, avec un âge moyen de 42.6 ans, est plus jeune que les personnels des Alpes Maritimes (43,1 ans).

### L'âge moyen des personnels non enseignants de 42.2 ans, dépasse de 1,1 an l'âge moyen national de 41.1 ans.

Il est de 36.6 ans pour les non titulaires, de 47.9 ans pour les catégories C, de 47 ans pour les catégories B, et de 47 ans pour les catégories A.

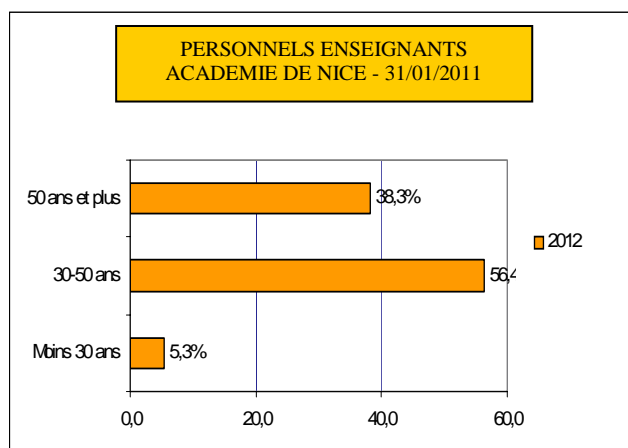
Le personnel non enseignant des catégories B et C de l'académie de Nice est plus âgé qu'au niveau national. On remarquera toutefois un rajeunissement des personnels de catégories A (-1.1 an par rapport à 2011) et l'inverse pour les personnels de catégorie B (+1.5 an).



### L'âge moyen des personnels enseignants de 43.1 ans dépasse de 0,7 an l'âge moyen national de 42.4 ans.

L'âge moyen augmente avec le niveau d'enseignement : 41.9 ans pour le 1<sup>er</sup> degré, 43.5 ans pour le 2<sup>nd</sup> degré et 47.2 ans pour le supérieur.

Quel que soit le niveau d'enseignement, le personnel enseignant de l'académie de Nice est plus âgé qu'au niveau national.



## Les situations sont plus diversifiées selon les types de fonctions :

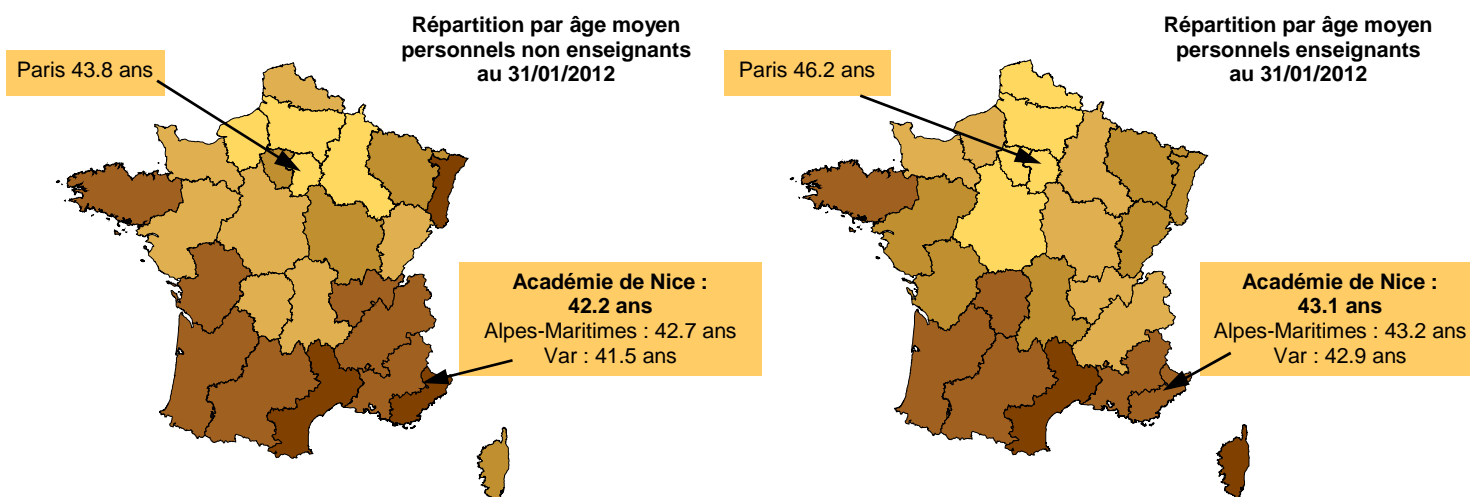
Chez les **personnels non enseignants**, les COP intérimaires (57 ans) avec les médecins (55.2 ans) sont les plus âgés ; les plus jeunes se trouvent parmi les non-titulaires (34.1 ans) pour les assistants d'éducation.

Chez les **enseignants**, les personnels les plus âgés se retrouvent parmi les PEGC (57.8 ans) et les AE (55 ans), alors que les plus jeunes sont recensés parmi les enseignants contractuels (41.7 ans) dans le 2<sup>nd</sup> degré et les professeurs des écoles (41.5 ans) dans le 1<sup>er</sup> degré.

## Par rapport aux autres académies :

Nice se situe, au **3e rang** des académies dont le **personnel non enseignant** est le plus âgé avec une moyenne de 42.2 ans.

L'âge moyen de 43.1 ans pour le **personnel enseignant** positionne l'Académie au **9<sup>ème</sup> rang**. Les académies de Créteil, Amiens et Versailles sont les plus "jeunes", et celles de Paris et de la Corse, les plus "âgées".



**Champs retenus :** les données sur le personnel du secteur public, exerçant dans le système éducatif : enseignement scolaire, enseignement supérieur et administration centrale au 31 janvier 2012.

Les personnels non enseignant concernent : ATSS, DIEO, ITRF et personnels de bibliothèque  
Nouveauté 2012 : prise en compte dans le champ retenu 2012 des assistants d'éducation (ASSED) au nombre de 2640.

Source : Tableaux statistiques DEPP

## La Note d'Information de l'Académie de Nice

53, avenue Cap de Croix – 06181 Nice cedex 2 – Fax 04 93 53 72 70

Directeur de la publication :  
**Claire LOVISI**  
Recteur de l'Académie de Nice  
Chancelier des Universités  
ISSN 1284062